

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le Chef d'Agence Solidarités Côte- d'Or

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Cadre d'appui à la transversalité en Agence Solidarités Côte-d'Or

Grade et filière	ATTACHE TERRITORIAL / ADMINISTRATIVE ou CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF / MEDICO-SOCIALE ou ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF (1 ^{re} classe ou classe exceptionnelle) / MEDICO-SOCIALE
------------------	--

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique

PÔLE SOLIDARITÉS				
DIRECTION	Agence Solidarités Côte d'Or	Espace Solidarités Côte d'Or	LOCALISATION	RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE
Action médico-sociale territorialisée	Genlis	/	28, Rue des Lilas	GENLIS

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Au sein de l'Agence, de la Direction Action Médico-sociale territorialisée
- Avec les autres Directions du Pôle
- Avec les autres Pôles

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? NON

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? OUI

Nombre de personnes encadrées : 9

B) Relations externes

- Élus locaux
- Communes et regroupements communaux
- Services Préfectoraux et services déconcentrés de l'État
- Établissements hospitaliers et partenaires médicaux
- Caisses de retraite et sécurité sociale
- Associations et établissements publics et privés dans les domaines éducatifs, judiciaires, sociaux et d'insertion professionnelle

3) MISSIONS PRINCIPALES :

Sous la responsabilité du Chef d'Agence, et en lien avec les Adjoints au Chef d'Agence :

1. Contribue au bon fonctionnement de l'Agence Solidarités Côte-d'Or en tant que membre de l'équipe d'encadrement,
2. Assure un appui technique d'un ou plusieurs dispositifs pour l'ensemble des professionnels de l'Agence,
3. Contribue au partenariat entre l'Agence Solidarités Côte-d'Or et les organismes extérieurs.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

En lien avec le Chef d'Agence, ses Adjoints :

- 1. Contribue au bon fonctionnement de l'Agence Solidarités Côte-d'Or en tant que membre de l'équipe d'encadrement :**
 - Assure un appui aux adjoints au Chef d'Agence et leur suppléance en cas d'absence :
 - gestion des absences,
 - gestion des aides financières,
 - prise en charge des situations de prévention dans le domaine de l'enfance,
 - Apporte un appui technique et assure l'interface avec les équipes entre les missions relevant des politiques d'insertion et les missions relevant des politiques de protection de l'enfance,
 - Participe aux réunions de l'équipe d'encadrement et des équipes de l'Agence conviées par le Chef d'Agence,
 - Participe avec les autres cadres de l'Agence à la définition des objectifs de travail des équipes en vue d'assurer la continuité du service public sur le secteur géographique,

- Propose au Chef d'Agence toute adaptation ou évolution visant à l'amélioration de la qualité des services,
- Relais les points de vue des équipes, au niveau technique.

2. Assure un appui technique :

A ce titre,

- Oriente et appuie le travail des professionnels dans le sens des objectifs institutionnels posés et du suivi des projets d'accompagnement des usagers, à travers l'expertise, le conseil technique et l'animation de réunions thématiques,
- Garantit l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets d'accompagnement des usagers,
- Vérifie la pertinence des pratiques en conformité avec les procédures et les référentiels professionnels,
- Participe, organise et/ou anime les instances techniques de l'Agence,
- Participe aux réunions organisées par les services centraux ; contribue à la réalisation des objectifs du Pôle Solidarités et propose des adaptations,
- Peut signer les actes engageant le Conseil Départemental et contractualise, le cas échéant, directement avec les usagers,
- Participe au suivi budgétaire (enveloppes d'aides financières territorialisées, préparation en dépenses et recettes des budgets des actions collectives),
- Engage et signe les aides financières à la personne, dans le cadre des délégations données.

3. Contribue au partenariat entre l'Agence Solidarités Côte-d'Or et les organismes extérieurs :

- Participe et apporte son appui technique à l'élaboration des projets sociaux de territoire,
- Participe au partenariat dans son champ d'intervention sur le territoire de l'Agence,
- Apporte, le cas échéant, un conseil technique auprès des professionnels extérieurs au Conseil Départemental.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

– Nombreux déplacements

- Spécificités : politique de protection dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance, appui au pilotage de dossiers transversaux pour l'Agence, coordination des dispositifs visant à l'autonomie des jeunes (NEET, Autonomie des jeunes sortant de l'ASE, dispositif expérimental d'accompagnement au logement de jeunes sortant de l'ASE)

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES
Organiser la mise en œuvre des actions dans le cadre des politiques confiées
Définir des objectifs et des indicateurs de performance pour le service et mettre en œuvre des dispositifs de suivi
Organiser et garantir le travail en transversalité
Créer et entretenir un réseau de contact et de partenariat
Planifier et contrôler les activités au sein de l'équipe
Sécuriser les actes et les procédures administratives
Organiser et adapter la circulation des informations
Prévenir, réguler et gérer les conflits au sein de l'équipe
Élaborer un budget prévisionnel pour son activité et/ou suivre l'exécution budgétaire
Mettre en œuvre le dispositif d'évaluation (objectifs, formation, fiche de poste...) et être responsable de la bonne application des dispositifs RH en vigueur dans la Collectivité

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES
Mettre en œuvre les méthodes et outils du management par projets et objectifs
Organiser la mise en œuvre des actions dans le cadre des politiques confiées
Argumenter avec aisance quel que soit son auditoire, le lieu ou le type de communication afin de provoquer la réaction souhaitée
Conduire régulièrement des réunions de service et/ou de travail
Transmettre des consignes et veiller à leur application
Garantir l'application des règles d'éthique et la déontologie en travail social
Garantir le traitement des situations individuelles (conseil technique aux équipes, évaluation, animation des instances de décisions)
Connaître le cadre de l'intervention sociale et les dispositifs déclinés par le Conseil Départemental
Connaître les mesures de prévention et de protection
Formuler des avis dans le cadre de l'évaluation du placement de l'enfant
Formuler des avis pour l'établissement d'un plan de prévention
Réagir avec pertinence aux situations d'urgence et savoir adapter la réponse
Réaliser des entretiens d'aide et de soutien individuels et/ou familiaux